

proposée. La question a été renvoyée en comité et nous nous rappelons tous que le président de ce comité s'est trouvé gêné de la façon dont l'a traité le président du Conseil privé. La détermination et l'attitude dictatoriale de ce dernier est malséante et peu digne d'un ministre de la Couronne.

Certains disent que le gouvernement essaie de soumettre l'opposition au chantage. Cette session devait finir le 27 juin. On se demande pourquoi le gouvernement a repoussé cette question capitale jusqu'à la fin de la session. Était-ce dans l'espoir que les députés seraient fatigués, pressés de regagner leur foyer et que, par conséquent, ils expédieraient l'affaire? En ce cas, on a une idée de ce que pense le gouvernement. S'il n'essaie pas de nous soumettre à un chantage, c'est qu'alors il a très peu de respect et de considération pour les principes des membres de l'opposition. Sa façon d'agir avilit le Parlement.

Songez à l'absence de quorum à la Chambre jeudi dernier, monsieur l'Orateur. Sans l'intégrité, l'intelligence et la collaboration manifestées par monsieur l'Orateur en rendant sa décision sur cette importante affaire, le gouvernement aurait avili le Parlement encore davantage. Nous faisons une grève perlée lorsque le vote sur le quorum a été pris. Si je me souviens bien, de nombreux députés et de nombreux Canadiens étaient irrités lorsque les employés d'Air Canada ont fait une grève perlée lors de leurs récentes difficultés. Je me souviens qu'un employé d'Air Canada m'avait dit à l'aéroport de Malton, lorsque j'étais en route vers Ottawa, de consigner une petite mallette et je me souviens d'avoir été irrité. Néanmoins, cet employé observait la grève perlée, tout comme nous le faisons à la Chambre, lorsqu'un député a signalé qu'il n'y avait pas quorum. Si nos postiers déclenchaient une grève perlée aux Postes, le bouleversement serait même plus grand que celui qui a été provoqué par le ministre.

Une voix: Ce n'est pas possible.

M. Gilbert: Vendredi dernier, le premier ministre a fait un commentaire désobligeant, indigne et décevant au sujet de la conduite du Parlement. Quand j'ai souhaité la bienvenue aux membres du parti libéral, le vendredi, lendemain du vote sur le quorum, on m'a accueilli de façon très peu convenable. Quand le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) s'est levé, avant même qu'il puisse ouvrir la bouche, les députés libéraux avaient exprimé leur mécontentement. Pour comble, nous avons dû subir l'impertinence de collègien

du premier ministre qui a qualifié le débat d'obstruction systématique et stupide et l'attitude des membres de l'opposition d'hypocrite. En fait d'arrogance et d'ignorance, il a peut-être alors fait pire que M. C. D. Howe lors du débat sur le pipe-line. Le gouvernement actuel est une dictature de dilettante. Le bourreau est le président du Conseil privé et les députés libéraux qui l'appuient sont de simples toutous dociles qui ne sont pas très utiles à la Chambre. Le parti libéral a besoin d'un homme qui ait les convictions et le courage de l'ancien député d'York-Humber, M. Ralph Cowan. Il appelait les choses par leur nom et incarnait la conscience du parti libéral lorsque celui-ci abusait de ses pouvoirs. Nous avons besoin d'hommes comme Ralph Cowan à la Chambre. Les libéraux ont besoin de lui plus que jamais.

Une voix: Rappelez Ralph Cowan.

M. Gilbert: Le député d'York-Est (M. Otto) semble être le seul qui soit vaguement à son image. C'est lui qui a signalé aux députés l'attitude du gouvernement envers ses partisans qui siègent aux comités. Ses révélations sont venues à point et nous ne pouvons qu'espérer qu'il s'attachera à persuader les autres députés libéraux de cesser d'être de simples robots et de participer activement aux travaux de la Chambre. Lorsque je pense à l'attitude du corpulent potentat de High Park (M. Deakon), qui paraît être atteint de paralysie mentale chaque fois que des questions importantes viennent sur le tapis, c'est là que je regrette l'absence de Ralph Cowan.

L'article 75c s'appliquera aux députés de l'arrière-ban de tous les partis, et le député de Scarborough-Est (M. O'Connell), qui a été un des as de l'époque de Walter Gordon, qui a une grande expérience des questions économiques et de la mainmise étrangère sur nos sociétés et qui a œuvré en faveur de nos Indiens et de nos Esquimaux, devrait s'en rappeler. Nous espérons qu'il jouera un rôle plus actif en tant que député de l'arrière-ban dans les débats de la Chambre. Nous formulons le même souhait pour le député de Kamloops-Cariboo (M. Marchand), qui devrait mener la discussion ici quand l'intérêt des Indiens est en jeu. Il semble être muet. J'espère qu'il se rendra compte que si le gouvernement fait adopter l'article 75c, il devra se taire encore davantage.

Ces dernières années, nous avons peu entendu le député d'York-Est (M. Givens), ancien maire de Toronto, qui a une expérience considérable des questions urbaines, du logement et des transports urbains. En de nombreuses occasions, il a déclaré à la presse